



APP-20110829

Assemblée professorale

Université de Moncton, campus d'Edmundston

Lundi 29 août 2011

13 h 30, PSL-536

Membres présents :

Mansour Assouyat
Marc Basque
Ginette Bégin
Luc Bégin
Samia Bouchaddakh
François Boudreau
Vicky Bouffard
Anne Charron
France Chassé
Patricia Cormier
Rinette Côté
Jacques Paul Couturier

Martin Dubé
Suzie Durocher-Hendriks
Sylvain Fiset
Luc Frenette
Laurence Hutchman
Amel Kaouche
Nicole Lang
Francis Langevin
Marie-Élaine Lebel
André Leclerc
Guy Lefrançois

Robert J. Levesque
France L. Marquis
Yves Martin
Julien Massicotte
Denis G. Millas
Sylvie Morin
Élie Ndoki Ngulu
Kirsten Rahn
Orlane Rossignol
Yves Volpé
Jing Hui Zhu

Membres excusés :

Samira Belyazid
René Blais
Renée Guimond Plourde
Janet Kennedy
Blanca Navarro Pardiñas
Luc Vigneault

Personnes invitées :

Pierrette Fortin
Sylvette Guitard
Isabelle Laplante Deschênes
France Laplante-Thériault

1 Ouverture

Le doyen des Études du campus d'Edmundston (DDÉ), Jacques Paul Couturier, appelle l'Assemblée à l'ordre à 13 h 35. Il souhaite la bienvenue. Il précise que le vice-recteur se joindra à l'assemblée après la réunion pour faire le point sur le projet de cohabitation CCNB-E / UMCE. Les personnes suivantes se sont excusées : Renée Guimond Plourde, Janet Kennedy. Les

personnes suivantes sont en congé sabbatique : Samira Belyazid, René Blais, Blanca Navarro Pardiñas et Luc Vigneault. Il souligne la présence des invitées suivantes : Sylvette Guitard, Isabelle Laplante Deschênes et France Laplante-Thériault. Tina Émond et Lisa Morin n'ont pu répondre à l'invitation ayant d'autres engagements.

Jacques Paul Couturier précise que cette assemblée professorale se veut être une réunion d'information. Il souligne la venue de nouveaux membres : Vicky Bouffard en Éducation, Récréologie et Kinésiologie ; Sylvie Morin en Sciences humaines, discipline Psychologie et Orlane Rossignol en Sciences, discipline Biologie. Il souligne la venue de professeurs temporaires : Samia Bouchaddakh en Arts et Lettres, discipline Linguistique et Francis Langevin en Arts et Lettres, discipline Littérature. Il souligne la venue de professeurs chargées d'enseignement clinique au secteur Science infirmière : Sylvette Guitard, Isabelle Laplante Deschênes et France Laplante Thériault.

2 Adoption de l'ordre du jour

R01-APP-20110829

Il est proposé par Yves Martin, appuyé par Suzie Durocher-Hendriks,

« que l'ordre du jour soit adopté tel que circulé. »

Vote sur R01

Unanime

ADOPTÉE

3 Adoption du procès-verbal APP-20110511

R02-APP-20110829

Il est proposé par France Chassé, appuyé par Julien Massicotte,

« que le procès-verbal APP-20110511 soit adopté tel que circulé. »

Vote sur R02

Unanime

ADOPTÉE

4 Affaires découlant du procès-verbal APP-20110511

Sans objet.

5 Information

Le doyen des Études, Jacques Paul Couturier, fait le suivi du dossier sur la viabilité des programmes à l'Université de Moncton. Un deuxième comité ad hoc a été constitué. Il remettra son rapport au Sénat académique en novembre prochain. Son mandat cible des programmes particuliers. Un document établissant des principes de qualité en matière d'enseignement a été préparé par le vice-recteur à l'enseignement et la recherche. Le doyen des études en fera la distribution auprès de l'ensemble du corps professoral. Le Comité conjoint de la planification académique prépare un document touchant la planification académique. Un poste de chercheur institutionnel a été créé. Jacques Paul Couturier veut prioriser le dossier du soutien pédagogique

en offrant des ateliers de formation sur les outils pédagogiques tels que Clic. Cette formation pourrait être offerte sur une base personnelle.

6 Rentrée 2011

Le doyen des Études présente l'horaire des journées d'accueil. En raison des travaux en cours, l'accueil se fera à la cafétéria. Par la suite, les étudiantes et étudiants seront regroupés selon leur secteur respectif et ils suivront le programme d'ateliers selon l'horaire établi. Jacques Paul Couturier mentionne qu'une baisse des inscriptions est anticipée en raison de la diminution du nombre de réadmissions. Il rappelle que les cours débiteront le 6 septembre.

7 Plagiat : cadre règlementaire et stratégies d'intervention

Le doyen des Études distribue le nouveau règlement sur la fraude à l'Université de Moncton. Ce document a été adopté au Sénat académique. Ce document est disponible sous « Échanges » dans le dossier « ACS ». Il rappelle que le plagiat est une pratique courante. Il souligne qu'un comité a été formé au campus. Il est composé de Sylvie Dubé, Pierrette Fortin, Luc Frenette et Julien Massicotte. Jacques Paul Couturier invite le professeur Julien Massicotte à présenter divers moyens utilisés par l'étudiant lorsqu'il plagie. Les documents suivants sont distribués : « Prenez garde au plagiat! » pamphlet produit par le secteur Sciences humaines de l'UMCE; « L'intégrité à l'université. Lettre à mes étudiants » écrite par Bill Taylor, professeur émérite au Oakton Community College, Illinois et le « Code d'honnêteté intellectuelle » produit par l'Université de Moncton. Pierrette Fortin, doyenne adjointe des Études, souligne qu'il est important d'informer le Décanat des études des cas de fraude à survenir dans leurs cours. La lettre « E » doit apparaître dans le dossier de l'étudiant en précisant qu'il s'agit de plagiat. Le doyen des Études invite l'assemblée à s'exprimer sur le sujet. Marie-Élaine Lebel mentionne que l'étudiant ignore souvent qu'il doit citer ses références. C'est une responsabilité du professeur de rappeler ces notions de base. Francis Langevin mentionne que le site web de la bibliothèque de l'UQAM présente une importante quantité d'information sur le plagiat. Il propose de s'en inspirer pour créer un tel site sur le site de la bibliothèque. Francis Langevin suggère d'élaborer diverses stratégies adaptées à différentes épreuves de contrôle. France Chassé souligne qu'au secteur Science infirmière, la thématique change à chaque année. De cette façon le plagiat est plus difficilement praticable. Rinette Côté mentionne qu'il existe un marché pour l'achat de travaux. Jacques Paul Couturier rappelle que l'on doit tous être sensibilisés à cet état de fait et qu'il est important de suivre la procédure établie dans les cas de plagiat.

8 Questions diverses

Sans objet.

9 Date et lieu de la prochaine réunion

À déterminer.

10 Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 14 h 50.

Compte rendu rédigé par Guy Lefrançois, secrétaire

contresigné par Jacques Paul Couturier, doyen des Études